

Résidence au bord du lac
1247 Anières / GE

Architectes Jean-Marc Lamunière
et associés
architectes
FAS/SIA/SWB
Tél. (022) 31 39 60
1201 Genève

*En collaboration
avec* Rino Brodbeck
architecte FAS

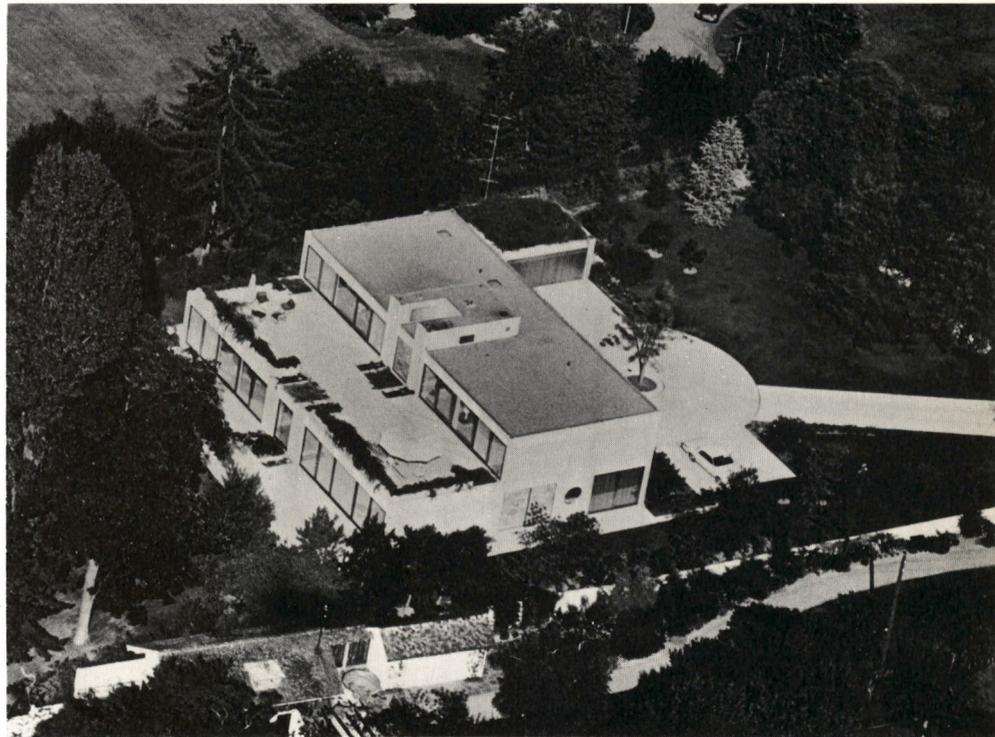
Ingénieurs civils E. Bourquin et Stencek
ingénieurs civils
EPF/SIA/ASIC

Conception 1969

Réalisation 1970-1972

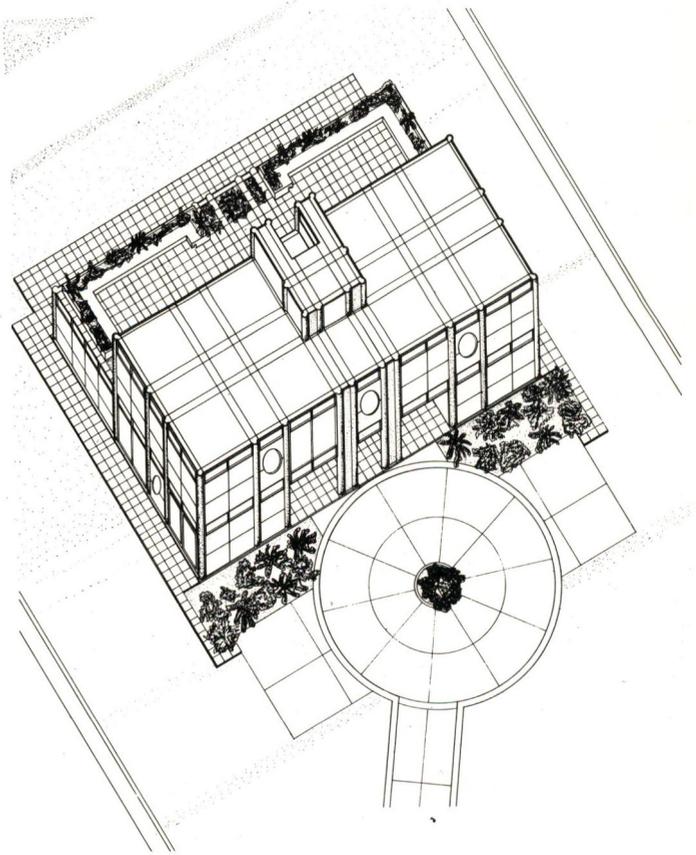
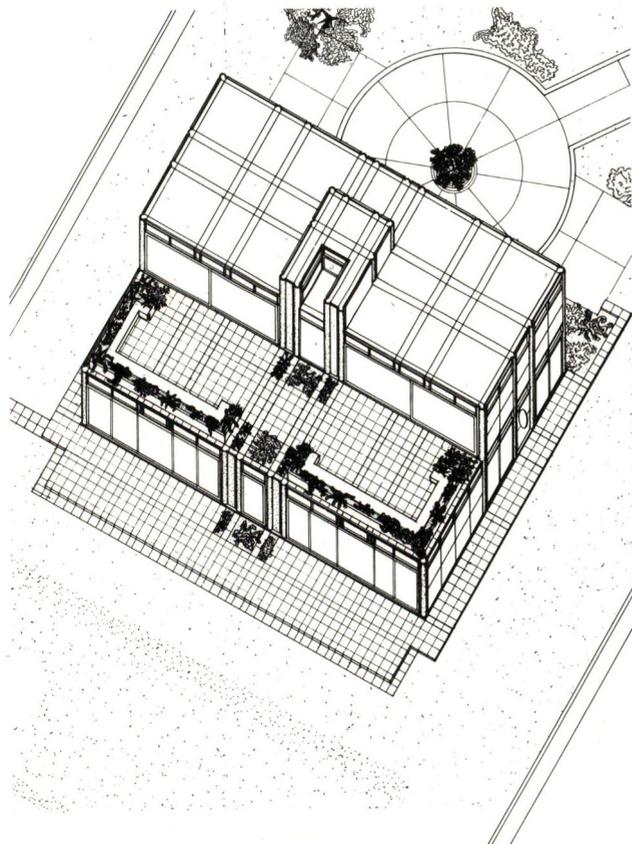
*Coordonnées
topographiques* 506.500-126.100

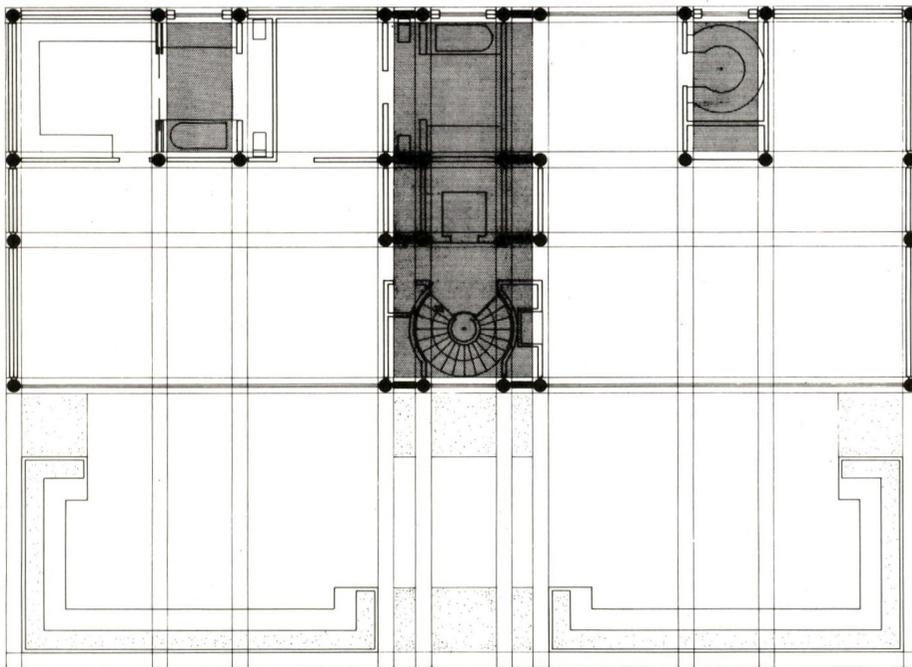
Situation Chemin des Courbes



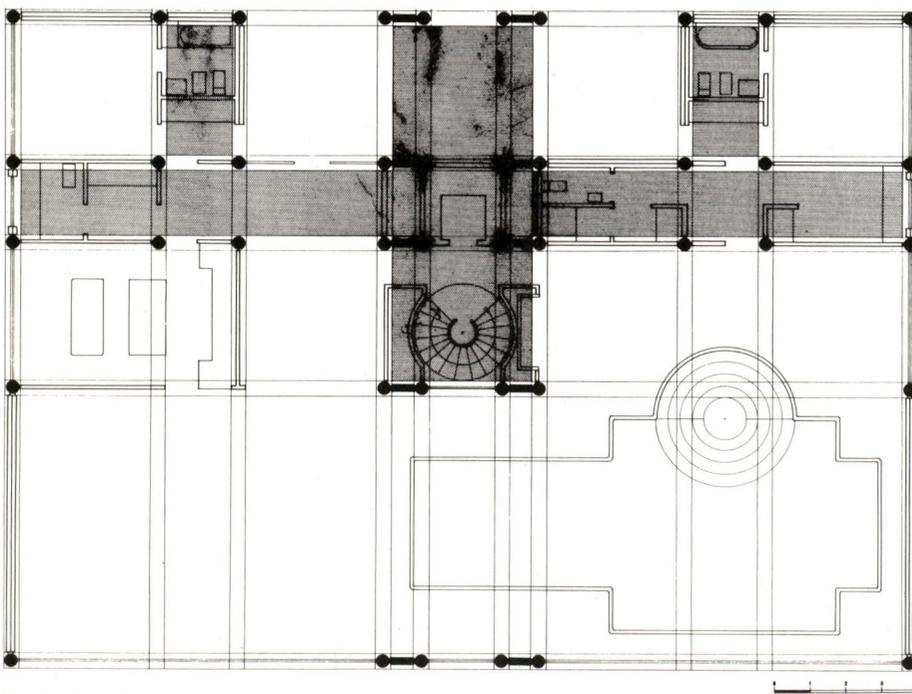
Situation

Située sur la rive du lac et par conséquent exposée au nord pour en garder la vue, la maison est implantée sur une parcelle de relative petite dimension par rapport à sa propre taille. Le quartier environnant, heureusement assez arborisé, est constitué de terrains assez similaires.





1er étage



Rez-de-chaussée

Programme

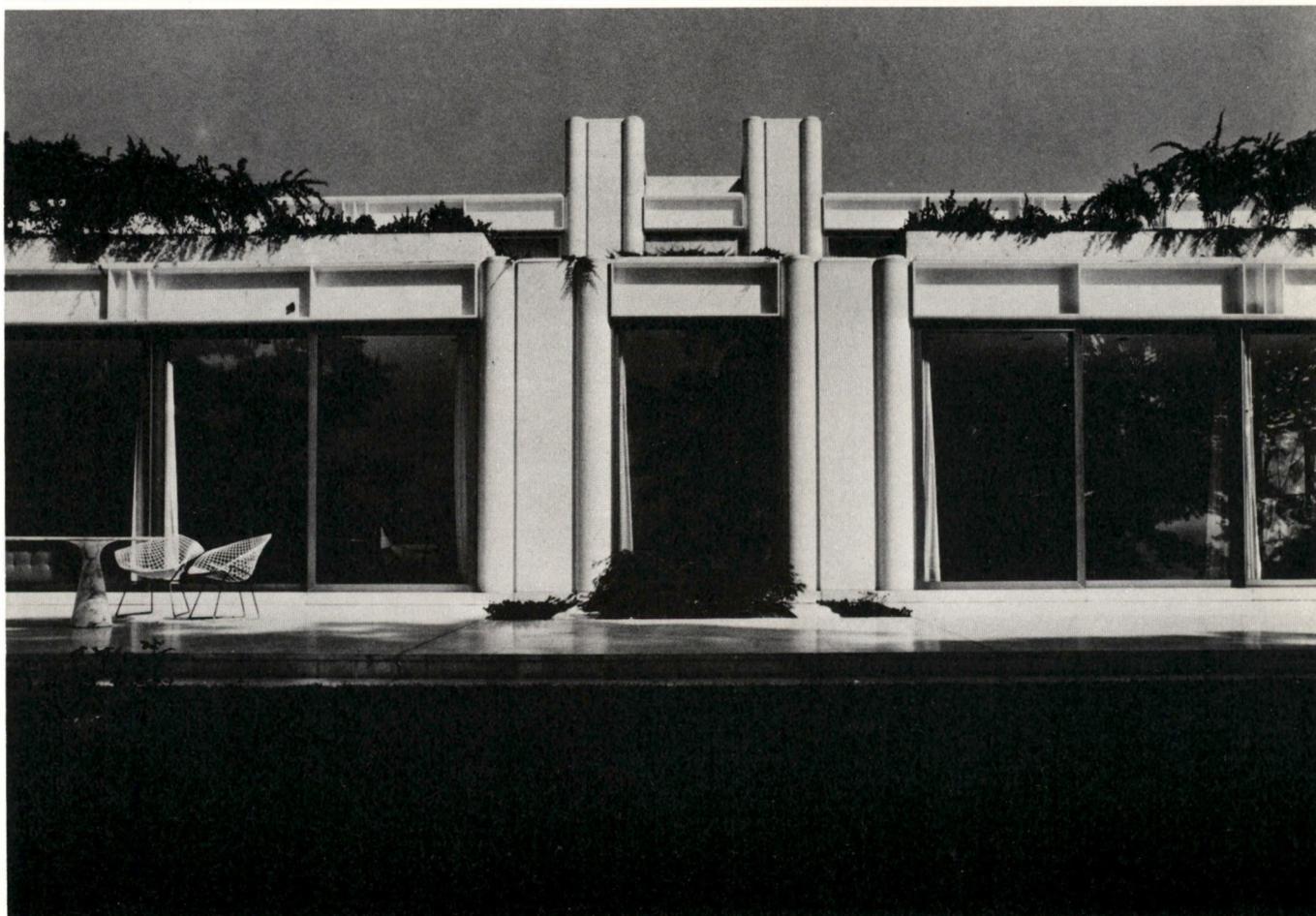
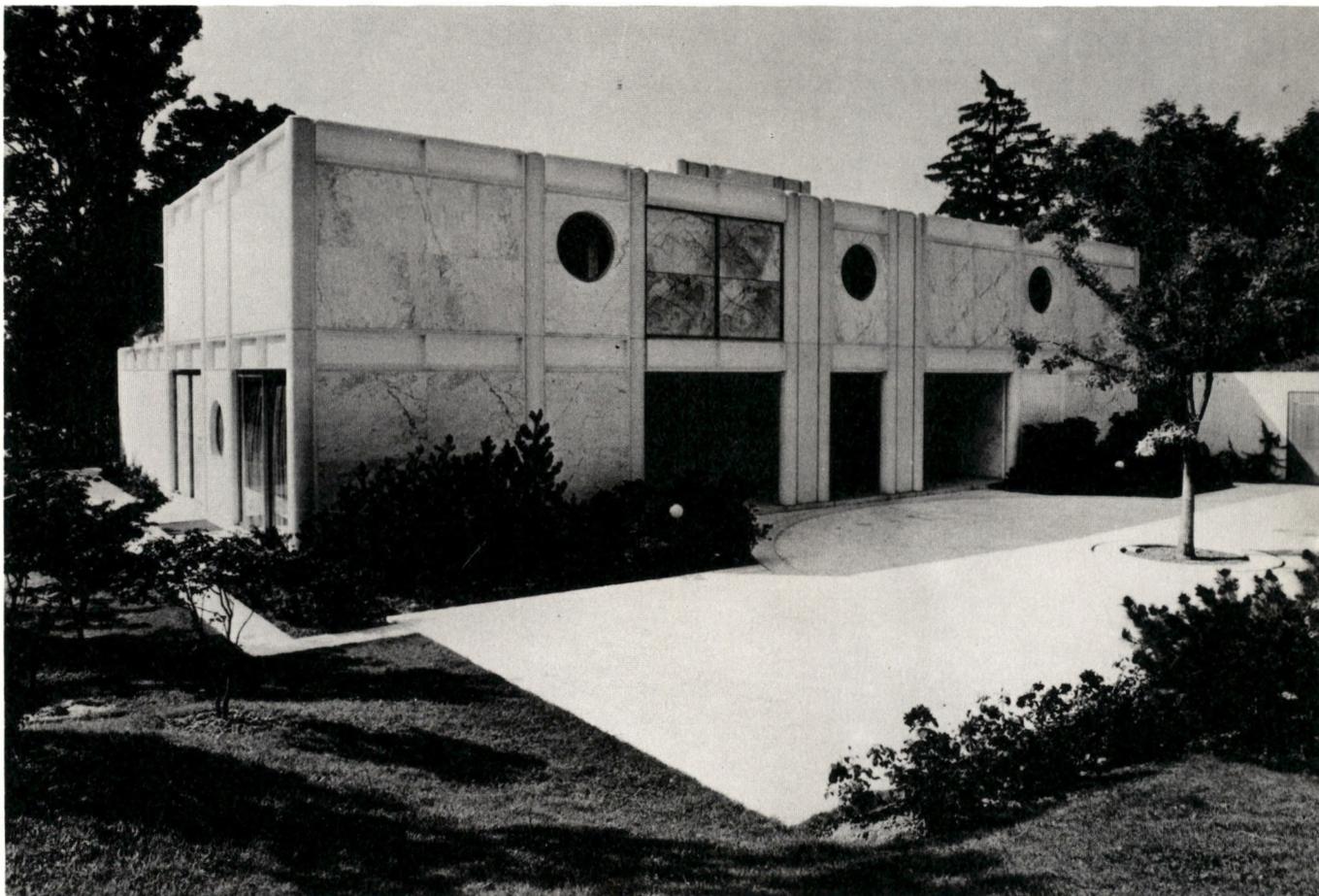
La maison est pratiquement constituée en deux parties distinctes : l'une est réservée à l'accueil des invités et comprend, outre les services (cuisine-office, logement des gens de maison) un grand salon, une salle à manger et une piscine intérieure, l'autre, au premier étage, est destinée au résident et se compose comme un grand studio (petite cuisine, petite salle à manger, salle de bains, chambre et salon).

Conception

La situation et le programme particulier ont provoqué la recherche d'une composition classique. La forme générale, axialement symétrique et compacte, le rythme des structures portantes, lourdes comme le jeu des pleins et des vides, accentuent deux dispositions essentiellement frontales. Du côté « jardin » face au lac et au nord on a opéré le retrait de l'étage pour dégager une large terrasse, on a espacé les colonnes portantes et réalisé de grands vitrages. Du côté « cour », face au chemin d'accès et au sud, on a resserré la structure et on a fermé la façade, ne laissant que des clins d'œil sur l'entrée.

Caractéristiques

Surface du terrain	3349 m ²
Surface de plancher brute	3306 m ²
Cube SIA	4212 m ³
Prix au m ³ (1972)	Fr. 510.-





Construction

La structure portante est constituée de colonnes en béton armé sablé et d'une poutraison en profilés d'acier sablé et peint. L'enveloppe se compose de vitrages en aluminium éloxé, de parties translucides en panneaux d'onyx, de parties pleines aux murs revêtus de marbre blanc.

Bibliographie

Bauen + Wohnen, 12/1973
Biennale de Venise, 1980
AS Architecture suisse
N° 46 / Avril 1981

Photos Jean Mohr

